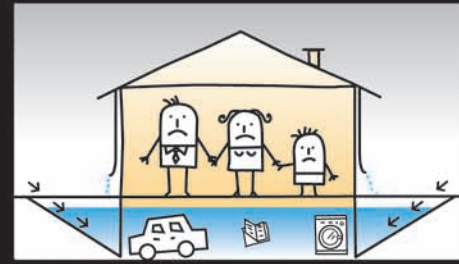
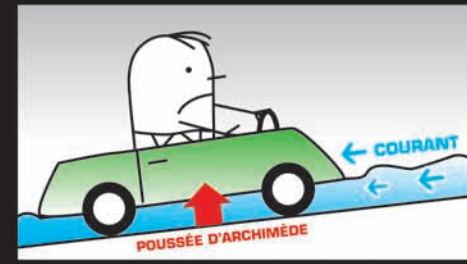
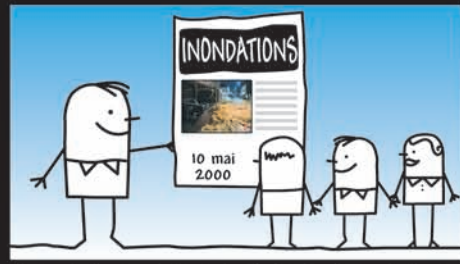


Le monde bouge, le risque zéro n'existe pas, autant s'organiser à l'avance

Les gestes citoyens



Communiquer

Vos enfants ou petits enfants de moins de 15 ans n'ont pas souvenir des inondations des années 90 et 2000. Les nouveaux habitants et les touristes de passage non plus. Montrez-leur les hauteurs d'eau atteintes et les photos des dégâts. Expliquez-leur aussi qu'en Seine-Maritime et plus particulièrement dans le bassin versant de l'Austreberthe les inondations sont des phénomènes très rapides et très violents...

Savoir

Dans notre département 90 % des personnes qui décèdent lors d'inondations sont des automobilistes. Votre véhicule ne vous protège pas forcément. Il est léger et commence à flotter vers 30 cm d'eau. Il peut être emporté ensuite par la vitesse du courant.

Anticiper

Pour diminuer les dégâts dus aux inondations :

- 1) Evitez d'entreposer des objets de valeurs dans votre sous-sol ;
- 2) Mettez hors d'eau vos équipements électroménagers, meubles...
- 3) Ancrez les éléments mobiles de votre jardin, qui pourraient flotter et être emportés par le courant ;
- 4) Stationnez votre véhicule dans un endroit approprié.

La vallée de l'Austreberthe encore inondée



Extrait Paris-Normandie



Café de la Poste Barentin le 10 mai 2000



Pissy Poville le 11 juin 2010

L'équipe du Syndicat

Une équipe à votre service financé principalement par les 31 communes et le Département de Seine-Maritime à travers le Contrat d'Objectif de Gestion de l'Eau (COGE).

Dans l'ordre de la photo :

- Aurélié BONAFOS : Animatrice du volet urbain
- Nathalie FEVRIER : Secrétaire comptable
- Alexandre ABIVEN : Chargée de mission Appel à Projet
- Valérie DRUHEN CHARNAUX : Coordinatrice
- Noémie GRANDSIRE : Animatrice du volet agricole



Nos locaux sont situés dans le bourg de Limésy, en face de la Mairie

116 Grand'Rue - 76570 LIMESY - Tél. 02 32 94 00 74 - Fax : 02 32 94 00 78
Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet www.smbvas.fr



Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec

JNF'EAU

Le Journal du Syndicat de Bassin Versant

Le mot du Président



Le saviez-vous ?

Le bassin versant de l'Austreberthe a déjà fait l'objet de nombreuses inondations par le passé. Nous en avons retrouvé quelques récits dans les archives :

- le 15 mai 1348 : "des trombes d'eaux, d'une hauteur et d'une profondeur de 12 pieds (3.6 mètres) courant comme un déluge dans toute la vallée" ont fait de nombreuses victimes et d'importants dégâts ;
- le 17 mai 1625 : un orage de 4 heures et demi inonde Barentin et fait périr 15 personnes ;
- le 10 juillet 1905 la pluie est tombée à torrents, la rue principale de Pavilly est transformée en rivière ;
- le 16 juillet 1910 : "une véritable avalanche qui balaie tout sur son passage" inonda la nuit les communes de Barentin, Duclair, Pavilly, Pissy-Poville (2 morts), Saint Paër et Villers Ecalles ;
- juin 1993, janvier 1995, juin 1997, décembre 1999 et mai 2000 (1 mort à Barentin) : des pluies importantes se sont abattues sur le bassin versant l'Austreberthe. Au total plus de 1 200 constructions ont été inondées.

réparatrices étaient nécessaires, et cette action devra se poursuivre sur le long terme. Mais en même temps il convient de travailler avec **les aménageurs du territoire que sont les maires et les agriculteurs**. En effet, toute **modification du territoire** doit nécessiter, la mise en œuvre de **mesures correctrices** ; sinon là où il y a des ouvrages leur efficacité sera réduite un peu plus chaque jour et là où il n'y a pas d'ouvrages il y aura aggravation.

Voyez, **la gestion du risque inondation** reste une démarche complexe, exigeante, inscrite sur la durée. Elle demande une approche globale et concertée si l'on veut bâtir **une stratégie de prévention**.

Mais cette dernière doit aussi nous permettre de se rappeler des événements passés, être conscient qu'un événement peut se reproduire et nous toucher, être prêt à cette éventualité et savoir agir quand l'évènement est là.

Le risque est inhérent à la condition humaine. L'homme peut tenter de repousser ce risque, mais que dans une certaine limite. La nature reste toujours plus forte que l'homme et les événements récents (Vendée, Var) viennent nous le rappeler.

Ensemble nous devons donc développer cette mémoire et cette conscience du risque et chacun d'entre vous doit pouvoir y contribuer avec l'appui indéfectible du syndicat de bassin versant.

Bonne lecture à vous tous.

Michel CORTINOVIS
Président



Depuis sa création il y a 10 ans, le syndicat de bassin versant aura réalisé 40 ouvrages hydrauliques pour un volume de stockage de 275 000 m³ et pour un coût de 7 millions d'euros. Ces mesures



S.M.B.V.A.S.

116 Grand'Rue - 76570 Limésy
Tél. : 02 32 94 00 74 / Fax : 02 32 94 00 78

www.smbvas.fr

Souvenons-nous



1 St Martin aux Arbres - Hameau du Caillebourg - Déc. 2008



2 Le Saussay Ancretievile Saint Victor - Mars 2001



3 Auzouville l'Esneval La Hongrie Déc. 2006



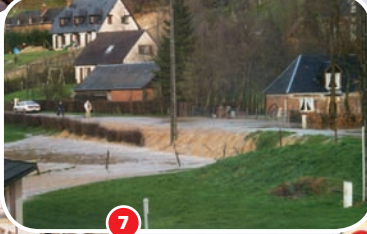
4 Emanville/Hugleville Secteur de la queue du renard Déc. 1999



5 Limésy - RD 53 - Mai 2000



6 Limésy - Cimetière - Déc. 2000



7 Sainte Austreberthe Déc. 1999



8 Sainte Austreberthe - Déc. 1999



9 Pavilly - Mai 2000



10 Fresquiennes - RD 124 Le Varvot



13 Barentin Décembre 1999



11 Bouville - Rue d'Ybourville - Mai 2000



12 Barentin - Saint Héliar - Déc. 1999



14 Villers Ecalles Lotissement de la Ferme de Vil - Juin 1997



15 Villers Ecalles Lotissement de la Ferme - Juin 1997



16 Duclair - Mai 2000

Appel à témoin

Si vous avez vécu des inondations, et pensez que vos photos ou films peuvent être utiles pour conserver la mémoire collective, contactez le syndicat.

Impasse du Glu - Saint Paër

Lors du violent orage du 10 mai 2000, les 13 habitations du hameau de l'impasse du Glu [commune de Saint Paër] ont été ravagées par une coulée de boue torrentielle, qui causa entre autre la rupture successive de plusieurs routes départementales, de la ligne de chemin de fer en amont et menaça la vie des habitants.



L'impasse du Glu aujourd'hui

Cette catastrophe aurait pu néanmoins être évitée si l'homme n'avait cessé d'aggraver la situation au fil des dernières décennies : détournement d'un talweg avant la révolution française accélérant et aggravant les ruissellements, création d'une ligne de chemin de fer en 1870 faisant involontairement obstacle aux écoulements et de 1958 aux années 80 urbanisation et industrialisation en zone inondable tout en détournant la rivière.

Le SMBVAS nouvellement crée en 2000 s'est chargé d'acquiescer et de déconstruire ces habitations. Les 13 familles se sont relogées ailleurs. Cette opération d'annulation de la vulnérabilité aura duré 5 ans.

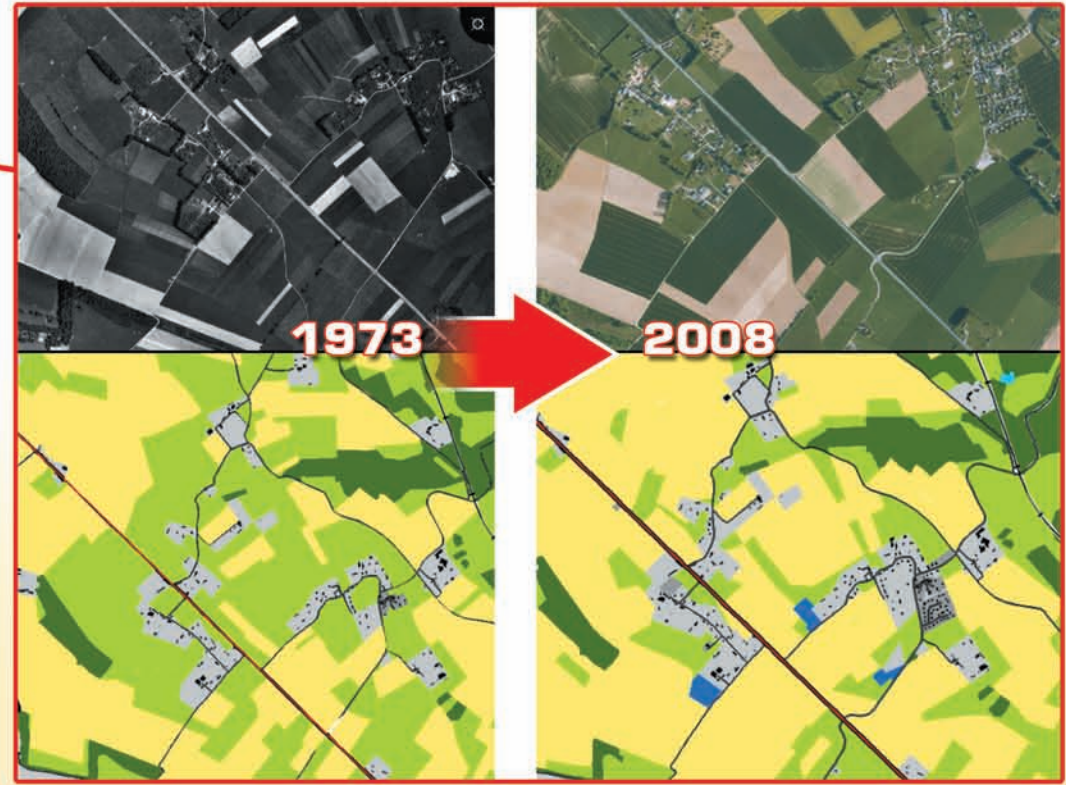
Tout indique que le site était déjà hautement inondable depuis toujours ! Et pourtant l'homme s'y est implanté !



L'impasse du Glu en mai 2000 (photo Diren)

Que s'est-il passé ces 35 dernières années ?

Exemple : secteur de Mesnil Panneville



En 35 ans c'est 1 prairie de la taille d'1 terrain de foot qui a disparu tous les 2 jours et demi et 1 bâtiment qui s'est construit tous les 2 jours. La conséquence a été que les débits de la rivière Austreberthe ont été multipliés par 2 et les volumes par 4.

- Prairies
- Bois
- Cultures
- Urbain
- Barrages du Syndicat

Source photos aériennes : IGN

Et le syndicat dans tout ça depuis 10 ans ?

Depuis 10 ans, le syndicat a réalisé 40 bassins et barrages pouvant stocker temporairement l'équivalent de 275 000 m³ d'eau.

Ces aménagements viennent compenser l'aggravation de l'occupation du sol de ces 35 dernières années en terme de ruissellements, ils ont tous une limite de capacité et n'ont pas pour objectif de compenser et gérer l'évolution future du territoire (retournements supplémentaires de prairies ou constructions nouvelles d'habitations).

Sur le bassin versant de l'Austreberthe, 1200 bâtiments ont déjà été inondés, ce qui représente 1 famille sur 10.

Malheureusement, ce chiffre continue à augmenter, on continue à construire des maisons inondables voir auto inondables, dans la vallée, sur le plateau et les côtes.

Faisons tous un effort pour ne pas aggraver la situation !

Le syndicat est là pour aider tous les aménageurs de ce territoire dont vous faites partie au travers de :

- L'animation agricole en aidant les 320 agriculteurs à prendre en compte le ruissellement et l'érosion à l'échelle de leur exploitation ;
- L'animation urbaine en aidant les 31 maires à aménager leur territoire en tenant compte du risque inondation et en réglementant la gestion des eaux pluviales sur leur territoire ;



Si nous n'y prenons pas garde : là où il n'y a pas d'ouvrage, la situation continue à s'aggraver et là où il y a des ouvrages leur efficacité diminue chaque jour.

Rappel : ces études et ces travaux sont subventionnés principalement dans le cadre de l'appel à projets national "Prévention des inondations" par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Département de Seine-Maritime, La Région Haute-Normandie, l'Etat, l'Europe à 80 % et par les contributions des communes à 20 %.